

Paris-Métropole, séance plénière

Le 16 décembre 2016

Lieu de la réunion – Marie de Nanterre

L'an deux mille seize, le 16 décembre, à 9h30, les membres du Syndicat mixte ouvert Paris Métropole, régulièrement et individuellement convoqués par le Président, le 9 décembre 2016, se sont réunis au nombre de 87 présents et représentés et peuvent délibérer valablement, à la mairie de Nanterre, sous la présidence de Monsieur Patrick JARRY.

Présents :

Josiane FISCHER - **ASNIERES-SUR-SEINE**, Pascal BEAUDET - **AUBERVILLIERS**, Jacques CHAUSSAT - **AULNAY-SOUS-BOIS**, Marie-Hélène AMIABLE - **BAGNEUX**, Pierre SARDOU - **BAGNOLET**, Gautier MOUGIN - **BOULOGNE-BILLANCOURT**, Jean-François VIGIER - **BURES-SUR-YVETTE**, Dominique ADENOT - **CHAMPIGNY-SUR-MARNE**, Jean-Paul MARTINERIE - **CHÂTENAY-MALABRY**, Stéphanie DAUMIN - **CHEVILLY-LARUE**, Patrice PINARD - **CLICHY-LA-GARENNE**, Olivier KLEIN - **CLICHY-SOUS-BOIS**, Eric CESARI - **COURBEVOIE**, Farid AMARI - **DRANCY**, Marc ANTAO - **ENGHIEN-LES-BAINS**, Eugénie PONTIER - **EPINAY-SUR-SEINE**, Jean-Jacques BRIDEY - **FRESNES**, Patrice LECLERC - **GENNEVILLIERS**, Stéphane OLIVIER - **GUYANCOURT**, Jacques GODRON - **JUVISY-SUR-ORGE**, Gilles POUX - **LA COURNEUVE**, Albert CONTY - **LE BOURGET**, Jean-François BANBUCK - **LE KREMLIN-BICÊTRE**, Véronique COTE-MILLARD - **LES CLAYES-SOUS-BOIS**, Guillaume LAFEUILLE - **LES LILAS**, Sophie DESCHIENS - **LEVALLOIS-PERRET**, Michel HERBILLON - **MAISONS-ALFORT**, Charlotte BLANDIOT-FARIDE - **MITRY-MORY**, Patrick JARRY - **NANTERRE**, François MARTINACHE - **NEUILLY-PLAISANCE**, Patrick GAUTRAT - **NEUILLY-SUR-SEINE**, Jacques JP MARTIN - **NOGENT-SUR-MARNE**, Michel De RONNE - **ORMESSON-SUR-MARNE**, Anne HIDALGO - **PARIS RP**, Bernard GAHNASSIA - **PUTEAUX**, Ivan ITZKOVITCH - **ROSNY-SOUS-BOIS**, Michel GUILLAMAUD - **ROSNY-SUR-SEINE**, Patrick OLLIER - **RUEIL-MALMAISON**, Eric BERDOATI - **SAINT-CLOUD**, Didier PAILLARD - **SAINT-DENIS**, Claudette NIRASCOU - **SAINT-OUEN**, Valérie MAYER-BLIMONT - **SANTENY**, Philippe LAURENT - **SCEAUX**, Jean-Michel ISSAKIDIS - **VIROFLAY**, Michel LEPRETRE - **VITRY-SUR-SEINE**, Daniel GUIRAUD - **EPT EST ENSEMBLE**, Francis CHOUAT - **CA GRAND PARIS SUD**, Grégoire DE LASTEYRIE - **CA PARIS SACLAY**, Luc STREAHIANO - **CA PLAINE VALLEE**, Jean-Noël MOISSET - **CA ROISSY PAYS DE FRANCE**, Patrick BRAOUEZEC - **EPT PLAINE COMMUNE**, Michel LEPRETRE - **EPT VAL DE BIEVRE** - **SEINE AMONT**, Patrick OLLIER - **METROPOLE DU GRAND PARIS**, Patrick DEVEDJIAN - **CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE**, Didier BARIANI - **CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE**.

Excusés :

Eric GRILLON - **ABLON-SUR-SEINE**, Luc CARVOUNAS - **ALFORTVILLE**, Hugues RIBAUT - **ANDRESY**, Gilbert STROHL - **BAILLY-ROMAINVILLIERS**, Anne PELLETIER-LE-BARBIER - **BIEVRES**, Yves REVILLON - **BOIS-COLOMBES**, Patrick DOUET - **BONNEUIL-SUR-MARNE**, Paul HESSENBRUCH - **BOUGIVAL**, Philippe LOREC - **BOURG-LA-REINE**, Chantal BRUNEL - **BUSSY-SAINT-GEORGES**, Christophe DELRIEU - **CARRIERES-SOUS-POISSY**, Hervé GICQUEL - **CHARENTON-LE-PONT**, Jean-Pierre SCHOSTECK - **CHÂTILLON**, Carine BORDUY - **CHENNEVIERES-SUR-MARNE**, Jacques CACHIN - **CHESSY**, Joseph SWIERK - **CHILLY-MAZARIN**, Didier GUILLAUME - **CHOISY-LE-ROI**, Ludovic TORO - **COUBRON**, Laurent CATHALA - **CRETEIL**, Quentin GESELL - **DUGNY**, Laurent VASTEL - **FONTENAY-AUX-ROSES**, Yves TRAUGER - **FONTENAY-LE-FLEURY**, Daniel LEVEL - **FOURQUEUX**, Michel TEULET - **GAGNY**, Jacques GAUTIER - **GARCHES**, Jean-Pierre BLAZY - **GONESSE**, Grégory LECLERC - **HOUILLES**, André SANTINI - **ISSY-LES-MOULINEAUX**, Olivier DOSNE - **JOINVILLE-LE-PONT**, Olivier DELAPORTE - **LA CELLE SAINT-CLOUD**, Jean-Paul FAURE-SOULET - **LA QUEUE-EN-BRIE**, Thierry MEIGNEN - **LE BLANC-MESNIL**, Laurence BERNARD - **LE PECQ**, Didier DOUSSET - **LE PLESSIS-TREVISE**, Jean-Michel GENESTIER - **LE RAINCY**, François GARAY - **LES MUREAUX**, Yves BOUHOURD - **L'ETANG-LA-VILLE**, Vincent JEANBRUN - **L'HAY-LES-ROSES**, Françoise LECOUFFLE - **LIMEIL-BREVANNES**, François PELLETANT - **LINAS**, Pierre-Yves MARTIN

– **LIVRY-GARGAN**, Daniel GODART – **LOUVECIENNES**, Yves THOREAU – **MANDRES-LES-ROSES**, Michel VIALAY – **MANTES-LA-JOLIE**, Monique FUHRER-MOGUEROU – **MANTES-LA-VILLE**, Christiane BARDY-WEISS – **MARNES-LA-COQUETTE**, Sylvie GERINTE – **MAROLLES-EN-BRIE**, Jean-Noël CARPENTIER – **MONTIGNY-LES-CORMEILLES**, Patrice BESSAC – **MONTREUIL**, Jean-Loup METTON – **MONTROUGE**, Jacques FAUBERT – **NEUILLY-SUR-MARNE**, Yvan FEMEL – **NOISEAU**, Thomas FRANCESCHINI – **NOISY-LE-SEC**, Christine JANODET – **ORLY**, David ROS – **ORSAY**, Bertrand KERN – **PANTIN**, Georges URLACHER – **PERIGNY-SUR-YERRES**, Michel FOURCADE – **PIERREFITTE-SUR-SEINE**, Michel VALLADE – **PIERRELEAYE**, Karl OLIVE – **POISSY**, Gilles BORD – **PONTAULT-COMBAULT**, Corinne VALLS – **ROMAINVILLE**, Raymond CHARRESSON – **RUNGIS**, Emanuel LAMY – **SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**, Christian CAMBON – **SAINT-MAURICE**, François PUPPONI – **SARCELLES**, Alexandra DUBLANCHE – **SARTROUVILLE**, Stéphane GATIGNON – **SEVRAN**, Grégoire DE LA RONCIERE – **SEVRES**, Gilles GASSENBACH – **TAVERNY**, Richard DELL'AGNOLA – **THIAIS**, François ASENSI – **TREMBLAY-EN-FRANCE**, Françoise BAUD – **VALENTON**, Dominique BAILLY – **VAUJOURS**, Pascal THEVENOT – **VELIZY-VILLACOUBLAY**, Pascal COLLADO – **VERNOUILLET**, Aline de MARCILLAC – **VILLE D'AVRAY**, Elie YEBOUET – **VILLEJUIF**, Didier GONZALES – **VILLENEUVE-LE-ROI**, Daniel LAURENT – **VILLEPINTE**, Michel OUDINET – **VILLIERS-SUR-MARNE**, Dominique BOULEY – **WISSOUS**, Arnaud DE BELENET – **CA VAL D'EUROPE**, Michel CHARTIER – **CA MARNE ET GONDOIRE**, Olivier LEONHARDT – **CA CŒUR D'ESSONNE AGGOMERATION**, Pierre BEDIER – **CONSEIL GENERAL DES YVELINES**.

Ont donné pouvoir :

Jean-Yves SENANT – **ANTONY**, Christian METAIRIE – **ARCUEIL**, Stéphane DE PAOLI – **BOBIGNY**, Jean-Pierre SPILBAUER – **BRY-SUR-MARNE**, Sylvine THOMASSIN – **BONDY**, Jean-Yves LE BOUILLONNEC – **CACHAN**, Jean-Jacques GUILLET – **CHAVILLE**, Jean-Didier BERGER – **CLAMART**, Nicole GOUETA – **COLOMBES**, Stéphane BEAUDET – **COURCOURONNES**, Jean-François VOGUET – **FONTENAY-SOUS-BOIS**, Patricia TORDJMAN – **GENTILLY**, Philippe BOUYSSOU – **IVRY-SUR-SEINE**, Jean-Pierre HERVO – **LA GARENNE-COLOMBES**, Gilles CARREZ – **LE PERREUX-SUR-MARNE**, Philippe PEMEZEC – **LE PLESSIS-ROBINSON**, Gérard COSME – **LE PRE SAINT-GERVAIS**, Michel BOURGAIN – **L'ÎLE-SAINT-DENIS**, Jacqueline BELHOMME – **MALAKOFF**, Jean-Yves PERROT – **MARLY-LE-ROI**, Hervé MARSEILLE – **MEUDON**, Xavier LEMOINE – **MONTFERMEIL**, Patrick BEAUDOUIN – **SAINT-MANDE**, Azzédine TAÏBI – **STAINS**, Christian DUPUY – **SURESNES**, Bernard GAUDUCHEAU – **VANVES**, Virginie MICHEL-PEULSEN – **VAUCRESSON**, Thomas JOLY – **VERRIERES-LE-BUISSON**, Thierry DEBARRY – **VILLECRESNES**, Sylvie ALTMAN – **VILLENEUVE-SAINT-GEORGES**, Carinne JUSTE – **VILLETANEUSE**, Laurent LAFON – **VINCENNES**, Pierre-Christophe BAGUET – **EPT GRAND PARIS SEINE OUEST**, Stéphane TROUSSEL – **CONSEIL GENERAL DE SEINE-SAINT-DENIS**, Christian FAVIER – **CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE**.

Monsieur Philippe LAURENT, représentant la commune de Sceaux, a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire.

Début de la séance à 9 h 41

Introduction par Patrick JARRY, Président de Paris Métropole

Patrick JARRY

Bonjour. Je vous propose de commencer notre séance. Bienvenue à Nanterre. Bienvenue dans la salle du conseil municipal. C'est évidemment ici qu'il y a eu les événements tragiques que vous savez il y a 14 ans. C'est toujours un lieu un peu particulier pour les élus nanterriens que d'être dans cette salle.

- **Adoption du compte rendu du comité syndical du 21 octobre et du 8 novembre 2016**

Patrick JARRY

Il n'y a pas de remarques. Je vous propose de les adopter.

(Adoptés à l'unanimité).

1) Délibérations administratives

- **2016-20 Mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP)**

Patrick JARRY

Je pense que vous avez lu le rapport. Nous le faisons dans toutes nos collectivités. Je vous propose de l'adopter.

(Adopté à l'unanimité).

- **2016-21 Attribution de chèques CADHOC**

Patrick JARRY

L'attribution de chèques CADHOC est liée au remboursement de chèques déjeuner non utilisés. La somme du remboursement se doit d'être utilisée dans le cadre de l'action sociale au bénéfice du personnel. Je vous propose donc de l'adopter.

(Adopté à l'unanimité).

- **2016-22 Suppression de la régie d'avances**

Patrick JARRY

Elle a été mise en place en 2010, au moment de la création du syndicat. Elle n'est pas utilisée. Je vous propose de la supprimer.

(Adopté à l'unanimité).

- **2016-23 Adhésion de trois nouvelles collectivités**

Patrick JARRY

Je vous propose d'enregistrer l'adhésion de trois nouvelles collectivités : la communauté d'agglomération de Paris-Saclay, l'établissement public territorial Est Ensemble et la Métropole du Grand Paris (MGP).

(Adopté à l'unanimité).

2) Statuts

- **2016-24 Modification des statuts**

Patrick JARRY

Comme indiqué dans l'exposé des motifs, cette proposition de modification des statuts suit de nombreux débats en Bureau et lors du dernier comité syndical, et traduit la volonté des élus de poursuivre l'aventure du syndicat mixte. En effet, l'existence d'une assemblée métropolitaine institutionnelle, la Métropole du Grand Paris, et la densification conséquente des emplois du temps des élus, engendrent le questionnement sur la nécessité de garder le syndicat mixte. Les élus semblent partagés, tant au niveau de l'organisation institutionnelle que du projet global.

La construction métropolitaine reste à ce jour inachevée. L'expérience du syndicat a prouvé la nécessité d'une instance représentative, défendant les intérêts des collectivités territoriales. Sans cette instance transpartisane qui porte une légitimité reconnue, les collectivités ne pourraient défendre leurs intérêts communs ou particuliers. L'échelle métropolitaine impose une représentation collégiale de la multitude territoriale. Paris Métropole a joué ce rôle reconnu par la loi. L'échelle métropolitaine qui a présidé à la décision de créer le syndicat comprend l'ensemble de la zone urbaine métropolitaine définie par l'INSEE comme unité urbaine. La pertinence de cette échelle peut être justifiée par la considération d'un tissu urbain continu, d'une vie globale, d'une métropole de fait qui, par sa nature, est confrontée à des problématiques partagées entre ses maires et ses présidents de collectivités, tous légitimement acteurs de la métropole. Le phénomène de métropolisation impactant l'économie, le logement, les conditions sociales, les transports, les flux internationaux, l'environnement, créant équilibre et déséquilibre, implique une réflexion et une action concertée de toutes les collectivités et de l'ensemble des zones en lien avec les autres acteurs métropolitains.

Après la création de nouvelles frontières territoriales au sein de cette zone, il est fondamental de conforter ce lien au sein d'une structure dédiée entre toutes les collectivités qui forment l'espace métropolitain et le modèle, soit 412 communes dont 130 au sein de la MGP, 30 intercommunalités dont 11 EPT au sein de la MGP, Paris, le conseil régional et les sept départements franciliens. Les principes qui ont rendu utiles et efficaces Paris Métropole sont à reconduire. La construction métropolitaine n'étant pas achevée ni dans son projet ni dans ses institutions, il est nécessaire que les collectivités territoriales gardent la capacité collective, à la fois d'être en amont des réflexions, mais aussi de suivre et de réagir à l'actualité métropolitaine. Un suivi parlementaire systématique doit être renforcé en conséquence. La structure doit rester un lieu de production d'études et d'analyses, dégagée des contraintes institutionnelles de chaque collectivité tout en se posant en complémentarité évitant ainsi tout doublonnage, notamment avec les travaux de la MGP qui est un partenaire naturel, d'apport mutuel.

Les élus souhaitent donc conserver une structure indépendante de dialogue tel qu'éprouvé à Paris Métropole, réunissant toutes les strates territoriales, dégagée d'enjeux opérationnels et de limites de compétence de périmètre. Le principe reconduit d'une alternance politique à la présidence et de décisions prises par « une collectivité égale une voix » est le garant de la légitimité. Pour autant, ces débats internes ont aussi montré la nécessité de certaines modifications pour le syndicat mixte : nécessité de recentrer son objet sur les fondamentaux de la construction métropolitaine, nécessité d'en changer le nom et d'en alléger le fonctionnement. Ces changements trouvent leur réponse en partie dans cette proposition de modification des statuts est en partie dans le programme et les modalités de fonctionnement que proposera au Bureau le prochain président. L'exposé des motifs décrit précisément les modifications proposées. J'insiste sur la possibilité, pour les grands syndicats urbains, d'adhérer à Paris Métropole. Nous l'avions écarté lors de la création du syndicat, mais nous avons considéré qu'à l'étape où nous sommes, ils étaient incontestablement constitutifs de cet espace métropolitain et des acteurs de l'espace métropolitain.

Je vous propose donc d'adopter ces nouveaux statuts et invite tous ceux qui le souhaitent à dire un mot.

Patrice LECLERC

Merci Patrick. Les difficultés de fonctionnement et les initiatives du syndicat ces derniers mois, liées à une participation plus faible des élus et au questionnement direct sur l'avenir, nous amènent tous à réfléchir sur l'utilité ou non du syndicat Paris Métropole et la pertinence ou non de le garder. Nous avons régulièrement cette discussion. Pour nous, il est important de le garder même si nous approuvons l'idée de changer de nom pour éviter la confusion entre le syndicat Paris Métropole et la MGP.

Pour nous, la structure est utile pour plusieurs raisons. C'est un lieu où nous nous construisons une culture. Au bout de six ans, elle commence un peu à faire culture commune. C'est un lieu de travail partagé sur des objectifs communs qu'il nous faudrait préserver voire développer, car le travail n'est pas fini. En tant que maires et présidents d'exécutif, les attentes des habitants et le développement de nos territoires mis au pot commun du débat nous ont poussés à trouver des solutions et des propositions communes. Je pense à la péréquation financière, aux prélèvements de l'État, au retour de la taxe d'aménagement aux communes, au rôle des territoires et du bloc communal. Notre syndicat nous a permis d'avoir ces réflexions et d'avancer. Cette expérience a eu des effets contradictoires avec la création de la MGP et nous avons voulu poursuivre notre culture de la recherche du consensus et des objectifs partagés au sein de la MGP et des territoires.

Le groupe Front de gauche pense que cette démarche est positive et qu'elle doit être améliorée. Nous participons donc à l'exécutif de la MGP grâce au travail commun fait dans ce syndicat Paris Métropole, mais il faut reconnaître qu'un certain nombre d'enjeux politiques, financiers, de solidarité, réintroduisent les clivages et affaiblissent la force de la démarche commune acquise au syndicat. Aussi, nous avons vraiment intérêt à maintenir cet espace de dialogue, affranchi des cadres politiques et institutionnels traditionnels. L'expertise de terrain qui se dégage de l'expérience combinée des maires et des présidents d'exécutif doit continuer de nourrir la construction métropolitaine d'autant plus que la Métropole est par ailleurs à mille lieues de la connaissance des habitants. Nous en avons besoin, car des débats essentiels nous attendent au-delà de l'actualité de la MGP : finances, loi NOTRe, projets et intérêts métropolitains. Le syndicat sera le lieu privilégié pour mener la réflexion sur ces évolutions, d'autant que c'est bien au sein du syndicat que nous dialoguerons aussi avec les collectivités de la grande couronne. Il ne faut pas oublier cet aspect important qui a deux enjeux : maintenir une continuité d'action et de décision au-delà des frontières de la MGP et préparer tous ensemble l'évolution probable du périmètre et des rapports MGP et Région.

Pour toutes ces raisons, nous approuvons les changements de statuts. Nous proposons de ne pas lâcher cette idée de se retrouver dans cette institution. Nous avons une demande : que le nombre des élus du Front de gauche soit porté à sept dans le Bureau pour tenir compte de la réalité en vertu des équilibres, même si j'ai bien compris que vous nous renvoyez à nos études malgré la réalité. Je vous remercie de votre attention.

Francis CHOUAT

Je ne parlerai pas au nom d'un groupe, mais en tant que président d'une agglomération dite de grande couronne. Il semblerait bien que pour la première fois depuis la création de Paris Métropole, un élu de grande couronne assure la présidence.

Intervenant dans la salle

Ce n'est pas fait encore.

Francis CHOUAT

C'est pour cette raison que j'utilise le conditionnel. Ce sera un acte important si cela se passe dans ce sens. Il serait dommage qu'il soit celui qui éteindra la lumière et qui fermera la porte de ce qui s'est constitué sous l'impulsion de Bertrand Delanoë, Jean-Paul Huchon, Pierre Mansat, etc. Depuis, il y a eu les évolutions

institutionnelles, politiques, des alternances démocratiques. Paris Métropole y a survécu, a été utile. Mais nous sommes dans un autre contexte, qui est celui de la création de la MGP et du développement de l'intercommunalité dans l'aire urbaine de la Métropole. C'est aussi bien entendu l'alternance à la Région et dans plusieurs départements d'Île-de-France.

Je suis de près et je participe aux débats qui sont les nôtres. Je crois que nous avons intérêt à faire preuve de responsabilité et d'ambition. De responsabilités y compris au regard des citoyens, car ce que nous avons créé les uns et les autres – MGP, intercommunalité – c'est fait pour l'essentiel après les élections municipales de 2014. Par conséquent, objectivement, il y a un problème de légitimité démocratique. Le rendez-vous démocratique de 2020 devra faire l'objet d'un jugement de la part des citoyens pour savoir si nous allons dans le bon sens ou pas. La première des responsabilités, pour plusieurs d'entre nous, alors que nos collectivités et nos établissements publics n'ont que quelques mois d'existence. Il serait quand même drôle que nous commencions par savoir comment nous allons changer au gré des alternances ou pas, présidentielles. Je vois les débats entre la MGP et la Région. J'ai l'occasion de relever que les plus fervents partisans de la MGP, dès lors qu'ils ont concouru pour la Région, devenaient plus fervents partisans de la Région contre la MGP. Cela vaut pour la gauche comme pour la droite. Je pense que ce n'est tout simplement pas raisonnable. Nous avons du travail à faire. Je trouve que le pragmatisme avec lequel la MGP a lancé son appel à projets, ne l'a pas fait hésiter à aller au-delà de son périmètre institutionnel et je remercie son président en particulier. Ceci est un signe de ce que nous pouvons faire. Quant aux intercommunalités de grande couronne, qui sont encore en cours de fusion même si elles sont institutionnellement installées, elles doivent définir leur projet de territoire, leur façon de fonctionner, leur relation avec les autres intercommunalités.

Dans ces conditions, Paris Métropole qui devient à juste titre un forum, est un lieu extrêmement utile, car c'est un lieu au sein duquel nous pouvons trouver les terrains de réflexion, de construction et de convergence qui font que tout en étant le nez dans le guidon dans la mise en place de la décentralisation, nous soyons capables de nous porter vers l'avenir. Ce n'est pas le seul lieu. Je ne sais pas comment peut-être envisager l'articulation avec d'autres lieux ; je pense notamment à l'atelier international du Grand Paris, aux débats qui existent dans les forces économiques et dans les institutions consulaires. Le fait qu'il y ait de grands syndicats urbains me semble également quelque chose d'important. Le fait que la Région et les départements, avec les collectivités membres de la MGP ou de la grande couronne, conservent un lieu pour voir de quelle manière nous pouvons préparer d'autres étapes de la décentralisation, mais de grâce pas avant 2020, me semble être quelque chose de tout à fait essentiel.

Franchement, j'approuve cette modification de statuts et s'il le faut, je soutiendrai de toutes mes forces, contre vents et marées, celui qui est appelé à remplacer mon ami et collègue Patrick JARRY.

Patrick OLLIER

Merci Monsieur le Président. Je souhaite intervenir, car depuis quelques années, avec un certain nombre d'entre vous, nous réfléchissons à la manière de faire en sorte que l'image donnée puisse permettre de satisfaire les besoins de convergence et les besoins de travail en commun. Changer de statuts pour devenir un forum est une bonne formule. Je vous rappelle que si je suis ici en tant que président de la Métropole c'est grâce à vous, parce que la Métropole est le résultat du travail de Paris Métropole. D'une manière ou d'une autre, c'est bien ainsi que les choses ont évolué. Je reconnais que c'est chronophage. Je suis tous les jours à la Métropole et il est vrai que parfois je me sens un peu seul. Je présume donc que vous êtes tous très occupés par le travail qu'il y a à faire, sauf ceux qui trouvent le temps de venir.

Les territoires, la Métropole, les mairies, les syndicats prennent beaucoup de temps. C'est le résultat d'une action qu'un certain nombre d'entre vous ont engagée il y a une dizaine d'années et que nous avons tous ensemble achevée. Le cheminement est en train de s'achever. Il est vrai que nous nous sommes posé la question de savoir s'il fallait que nous existions encore. Je reprends la casquette de Paris Métropole. La réponse est oui. Parce que

même si la Métropole existe, qu'elle est le résultat du travail de Paris Métropole notamment, mission de préfiguration, travail de certains au Parlement, etc., le travail n'est pas achevé. Je suis donc tout à fait d'accord sur le changement de statuts et sur le changement de nom.

Le fait qu'un élu de grande couronne devient notre président est un bonheur et un signe très fort de la nécessité de poursuivre la réflexion pour qu'il n'y ait pas d'effet de seuil entre les différentes strates constituées. À cet effet, je vous rappelle que j'ai invité tous les présidents des EPCI limitrophes à l'initiative de Jean-François Vigier et de Patrick Braouezec, présents tous les deux aujourd'hui. Nous avons fait en sorte de proposer à ces EPCI, pour supprimer les effets de seuil, de travailler avec la Métropole sur la base de conventionnement et de contrat, si elles veulent bien le faire bien entendu. L'effet de seuil devant être de facto supprimé sur le terrain, il n'est pas idiot de voir comment nous pouvons faire évoluer les choses au sein du forum. Nous sommes en construction. Je ne suis pas le benêt de l'affaire. Je travaille depuis 30 ans au Parlement sur ces projets d'aménagement du territoire, je sais très bien que c'est une graine que nous devons laisser pousser. Mais de grâce, ne coupez pas la gerbe avant même que le blé ait mûri. Laissez-le mûrir. Certains pratiquent le ciseau avec une rapidité qui me surprend. Laissez-nous avancer.

Concernant les clivages, nous avons fait quelque chose d'original à la MGP et nous avons réussi à dépasser les clivages. Il ne faut pas qu'à la MGP, pas plus qu'à Paris Métropole, ces clivages permettent d'avoir des réactions qui créent les clivages. Si dans les groupes, chacun reprend ses propres idées de combats « politiques », dans des assistances qui ne doivent pas l'être, forcément ce n'est pas bon. Je ne donne pas d'exemples. Je dis simplement qu'à Paris Métropole a su ne pas le faire. Il faut savoir ne pas le faire, nulle part.

Je voudrais dire deux mots, si vous le permettez, sur le problème de Région et de Métropole. Pour moi, il s'agit d'un faux problème. La Métropole n'est qu'un EPCI. Nous finirons par le faire comprendre à tout le monde, je pense. Nous ne sommes qu'un EPCI. Certes, l'EPCI a grossi. Avant, nous étions trois communes. Nous étions un EPCI, le Mont Valérien. Aujourd'hui, il s'appelle la MGP et c'est toujours comme un EPCI. Il est vrai qu'il y a 131 communes. Mais cela change quoi ? Cela change que la Métropole et la Région sont de nature juridique différente, ont des compétences différentes. Il n'y a donc pas de problème ni de compétition ni de concurrence. Il est absurde de laisser penser qu'il puisse y en avoir. Je pense que la subsidiarité et la complémentarité dans le travail au quotidien devraient nous permettre d'être le plus utile possible pour faire converger nos efforts dans l'intérêt public et pour les populations dont nous sommes responsables. Voilà ce que je pense.

La Métropole va lancer une campagne citoyenne en février. Nous n'avons pas encore eu le temps de nous en occuper ni les moyens de le faire. Il faut aussi, qu'après l'avoir construite en l'espace de sept mois de travail - probablement très mal, pardon, nous n'arrivons pas à tout bien faire, j'en suis parfaitement conscient - voir tout ce que nous avons fait. Qui aurait pu penser en sept ou huit mois de travail que nous aurions fait tout ce que nous avons fait ? Je remercie infiniment tous les maires qui viennent régulièrement, tous nos vice-présidents et nos agents, pour leur travail exceptionnel. Je pense qu'une campagne citoyenne devrait être de nature à expliquer, avec des preuves à l'appui que nous avons, que nous existons en complémentarité avec les départements. Je regarde les présidents de département qui sont ici et je leur dis que la Métropole n'est pas un adversaire du département. Si demain, la sagesse de la loi recréait les conseillers territoriaux, nous aurions résolu un problème de manière intelligente qui ne touche pas au problème des départements. C'est ce que je voulais dire à mon ami Patrick Devedjian. Je soutiens sa stratégie, je ne soutiens pas la disparition des départements, contrairement à ce que l'on peut dire et même si de temps en temps des mots ont dépassé les pensées. Mais comme je ne suis pas le seul à prononcer des mots qui dépassent les pensées, personne n'y fera attention.

Je suis tout à fait favorable au travail excellent que vous avez réalisé ensemble et je soutiens à fond le changement de statuts qui va vers les objectifs que nous nous sommes fixés tous ensemble.

Jacques JP MARTIN

Mes chers collègues, nous sommes à une étape de Paris Métropole qui est particulièrement importante. Pour celles et ceux à l'origine de ce syndicat et de la conférence métropolitaine, il est évident que nous avons la possibilité de regarder ce que nous avons fait et de réfléchir à ce que nous devrions faire à l'avenir. Je suis très heureux que le président de la MGP vienne de nous reconstituer l'histoire de la Métropole, partie du Mont-Valérien pour arriver à 130 communes. C'est comme cela que s'écrit l'histoire. Nous n'avons pas fait beaucoup de chemin au plan territorial, mais nous avons fait beaucoup de chemin sur le plan des idées et des organisations. Vous aurez compris qu'il s'agit d'une plaisanterie.

Patrick Ollier parlait de l'image du blé qu'il ne faut pas couper avant qu'il ne soit mûr. Monsieur le Président, rappelez-vous qu'il s'agit d'une compétence de la région puisque les céréaliers font partie de la région Île-de-France. La Métropole irait trop loin si elle s'occupait des céréaliers.

Daniel GUIRAUD

Je pense que nous n'avons plus d'agriculture vivrière, nous n'avons plus de maraîchers ni d'élevage. Si nous voulons des circuits courts, il faut une diversification agricole envisagée sous l'angle métropolitain.

Jacques JP MARTIN

Monsieur le Président, je voulais vous dire que je suis bien sûr favorable au nouveau nom et aux nouveaux statuts. Ce positionnement montre l'évolution et la maturité de Paris Métropole qui, avec son implantation sur laquelle nous travaillons depuis des années, a une vocation à jouer l'assemblage dans le cadre d'une construction métropolitaine et d'une évolution des rapports entre collectivités au sein de la région Île-de-France qui doit être nouvelle. Elle est nouvelle, car enfin, le fait métropolitain est reconnu. La création de la MGP, c'est d'abord cela. Certains voudraient raisonner sur ce territoire en termes de pouvoir. Or si nous nous plaçons sur ce terrain, nous n'avancerons pas. Il ne faut pas raisonner en termes de pouvoir, mais en termes de gouvernance et de compétences, car les collectivités passeront, mais les compétences resteront. Par conséquent, c'est en approchant l'avenir des relations entre les différentes collectivités qui composent la région Île-de-France avec un esprit constructif que nous arriverons à quelque chose d'utile pour nos concitoyens.

Nous parlions tout à l'heure du débat citoyen. Je voulais vous parler du projet métropolitain, puisqu'au sein de Paris Métropole nous avons lancé les travaux dans ce domaine. Nous avons fait évoluer nos travaux sous la forme de vision stratégique du Grand Paris pour ne pas marcher sur les plates-bandes de la MGP qui a la responsabilité d'élaborer un projet métropolitain. Mais aujourd'hui, vu l'évolution de notre syndicat, je voudrais, Messieurs les Présidents, vous faire une proposition. Et c'est au nom du président de la commission chargée de projet métropolitain au sein de la MGP que je vous parle. Je voudrais vous dire que nous avons commencé la réflexion sur ce projet métropolitain, un projet qui ne doit pas être imposé du haut vers les collectivités, mais bien un projet élaboré en partenariat. Ce projet doit beaucoup plus être basé sur des convergences métropolitaines que sur un projet tel que, car les évolutions potentielles seront imaginées au fur et à mesure que la démarche se poursuit.

Je voudrais aussi dire que la Région a besoin de la Métropole, comme elle a besoin des départements et des collectivités de base que sont les communes. Jusqu'à présent, la Région a pu vivre avec les départements. Je ne vois pas comment elle ne pourrait pas vivre avec les départements et la métropole. Pourquoi ? Parce que la Métropole prend en compte le fait métropolitain et des compétences importantes, mais aussi difficiles à mettre en œuvre notamment le logement, l'emploi, mais aussi, et surtout la réduction des inégalités territoriales au sein de la Métropole. La réduction des inégalités territoriales passe par le dialogue entre les collectivités qui composent la Métropole. Pour ce travail au plus près de nos concitoyens, il faut qu'une instance prenne les sujets en transversal dans la zone la plus dense de France voir d'Europe quand nous regardons la dimension de notre territoire et le nombre d'habitants. Ce travail, qui peut être fait par la Métropole, est productif vis-à-vis d'une dynamique régionale,

voire d'une région qui pourrait regarder au-delà de ses propres limites administratives pour développer des partenariats avec un certain nombre de collectivités périphériques. C'est aux marges que se développera aussi une dynamique régionale. Je pense notamment à la partie nord de la Région qui mérite des coopérations avec les territoires régionaux qui sont périphériques aux nôtres. C'est bien en termes de gouvernance et de compétence, des sujets principaux récurrents au sein de nos territoires, qu'il faut raisonner, et non plus en termes de pouvoir. La Métropole est la Région, la Région est la Métropole. Je pense que ce débat n'a pas lieu d'être. C'est plutôt quelles compétences devons-nous prendre en charge à chacune des strates des collectivités existantes.

Messieurs les présidents, je voudrais faire une proposition. En tant que président de la commission du projet métropolitain, je voudrais proposer que la MGP, dans le cadre du projet métropolitain, passe un accord avec Paris Métropole pour que tout ce qui a été fait dans le cadre des études de la vision stratégique du Grand Paris de Paris Métropole ne soit pas perdu et serve à l'élaboration d'une dynamique métropolitaine. Elaborer les convergences métropolitaines sur lesquelles nous devons travailler. Ce sera un des premiers actes de travail en commun entre Paris Métropole et la Métropole du Grand Paris. Il est certain que ce travail peut être mené conjointement, suite à l'évolution des statuts. Je voulais en profiter pour vous le dire.

Le président de la Métropole parlait des débats citoyens. Je pense que la Métropole aura à organiser des débats métropolitains, des débats citoyens sur un certain nombre de grands sujets. Il est certain que l'expérience de Paris Métropole doit aussi servir à cela. Ne regardons pas au-delà de choses tout à fait concrètes et pratiques. Ces partenariats peuvent exister alors que nous avons besoin d'énergie, de forces vives et surtout de personnes compétentes pour aborder la mise en œuvre de cette nouvelle aventure qu'est la Métropole du Grand Paris ; mais aussi surtout dans le cadre de l'évolution régionale et celle annoncée tout à l'heure. Il est certain que la création du conseiller territorial, qu'il faudra peut-être appeler autrement, car des territoires revendiquent maintenant des conseillers du territoire, est peut-être la meilleure manière de faire évoluer les départements et la Région. Ils pourraient peut-être permettre de travailler encore plus ensemble. Ce sont maintenant des dynamiques collectives qu'il faut mettre en œuvre et non pas des réflexions derrière des systèmes de pouvoir.

Je me félicite que le nouveau président vienne de la grande couronne. Nous avons fait la même évolution culturelle en portant à la présidence de l'association des maires d'Île-de-France (AMIF) quelqu'un de la grande couronne. Chers amis, ce n'est pas la revanche de la grande couronne, mais le fait que la grande couronne s'attèle au train de la dynamique métropolitaine dans laquelle nous sommes. Pour moi, les termes les plus importants qui ont été cités tout à l'heure sont complémentarité, convergence et subsidiarité. Ce sont les trois termes sur lesquels nous devons construire nos relations dans les mois qui viennent.

Didier BARIANI

J'apprends de ceux qui savent, mais j'entends ce qui me vient à l'oreille. La Région, et ce n'était pas acquis comme pour un certain nombre de communes et d'intercommunalités, a décidé de poursuivre le chemin ici, au syndicat, en abondant le budget de manière il est vrai, moins importante qu'auparavant, mais dans un contexte où nous sommes nous-mêmes amenés à réduire ou faire disparaître nos propres agences à cause de contraintes budgétaires que tout le monde connaît. Je me dis que la Région restera un des acteurs majeurs financiers.

Vous souhaitez tous que la grande couronne soit partie prenante, plus qu'avant, des réflexions, du fonctionnement, des actions de Paris Métropole. Je sais que nous sommes toujours suspectés des conflits que nous n'avons pas créés. Je n'ai rien à dire sur la modification des statuts, mais le titre m'interpelle. Le nouvel intitulé du syndicat ne me paraît pas très attractif pour la grande couronne, vu de l'extérieur sur l'aspect visuel, et il est trop long. Nous pourrions le raccourcir. Je pense qu'il faut laisser l'espace le plus grand possible au syndicat et je souhaite que nous réfléchissions à l'intitulé deux minutes avant de voter. Je propose « forum du Grand Paris », ce qui est vif, clair et précis.

Éric CESARI

Je vais essayer d'être très rapide vu le nombre d'interventions qui ont déjà été réalisées, ce qui est tout à fait normal s'agissant de l'avenir du syndicat. La sensibilité à laquelle j'appartiens soutient la réforme, la démarche de persévérance dans l'action du syndicat. Nous sommes à la fois pour la modification des statuts et pour le maintien de l'activité du syndicat. Nous avons tous les grandes lignes, je n'y reviendrai pas plus que ça.

Je me réjouis de la future présidence exercée par un élu de la grande couronne, mais je ne considère pas que ce soit l'alpha et l'oméga. Il s'agit d'un signal, très bien. J'en étais partisan et je ne le conteste pas bien au contraire. Mais les deux présidents précédents, tous les deux des Hauts-de-Seine, n'ont pas démerité dans la présidence du syndicat. Ce n'est pas, parce que nous sommes de la petite couronne que nous sommes moins bons. Le signal est intéressant, mais je ne voudrais pas qu'il se transforme en rapport inverse. Plus que la qualité du président, la composition du Bureau dans sa diversité et les thèmes choisis me paraissent importants. Les thèmes doivent porter l'action du syndicat et pas le choix de tel ou tel profil.

Je voudrais répondre à mon excellent collègue Didier Bariani. Il y a un côté paradoxal à trouver un affichage trop long, qui se veut assez large et n'explique pas le sens de la démarche, et proposer un forum du Grand Paris alors que la démarche est plutôt au-delà du Grand Paris. La démarche est métropolitaine et est au-delà de la MGP. Le fait métropolitain va bien au-delà. Pour ma part, c'est ce que je souhaite que nous défendions.

Daniel GUIRAUD

Je suis d'accord avec Éric Cesari. Je crois que la démarche métropolitaine va au-delà du périmètre et des compétences actuelles de la MGP. Le périmètre et les compétences sont un très bon point de départ, mais qui, avec le temps, devront évoluer avec le temps. Avant toute chose, un salut fraternel à Patrick JARRY, élu il y a un an. Il a succédé à Patrick Devedjian. Un an après, nous pouvons dire qu'il a fait le job. Et la question de confiance par rapport à Jean-François Vigier. Est-il capable de faire le job ? Est-il dans l'esprit ? À la première question, je réponds oui. À la deuxième question, je réponds également oui, parce que Jean-François est avec nous depuis le début et que nous l'avons vu travailler. Je n'ai aucune inquiétude sur la façon dont très naturellement, le travail de notre instance, qui ne s'appellera plus Paris Métropole, va se poursuivre.

Je ne vais pas reparler des terres céréalières, mais il y a un vrai sujet sur la ceinture agricole autour de la Métropole. Le système actuel de monoculture, outre le fait qu'il ne nourrit pas son homme puisque les exploitations sont en train de crever, pollue en termes d'environnement. Ce ne sont pas seulement les émanations des voitures ou des poêles à bois, mais aussi tous les pesticides, les néonicotinoïdes qui, avec le vent, traversent la région parisienne et viennent pourrir l'atmosphère de la zone dense. Il est bien de poser la question des circuits courts et d'une restructuration de la production agricole dans un sens plus propice à ce dont nous avons besoin pour une agriculture moderne dans le respect environnemental.

Je crois que dans toutes les grandes métropoles mondiales, tout le monde est d'accord sur une métropole inclusive, innovante et résiliente. Une des caractéristiques de notre démarche est qu'elle est fondée sur l'institution qui demeure la plus respectée et la plus légitime aux yeux des citoyens c'est-à-dire la commune. La commune et l'organisation du bloc communal. Depuis la conférence métropolitaine, ce qui a changé c'est que nous avons les EPT dans le périmètre de la MGP et les EPCI de grande couronne. Contrairement à certains pronostics hasardeux qui disaient que cela allait exploser, le SRCI a relativement bien fonctionné. Certes c'est compliqué, nous l'avons tous connu ça. Mais les choses se mettent en place et nous devons composer avec cette donnée pour avancer. Pour les évolutions futures, je ne voudrais pas que nous oublions ce socle de la commune qui est la pierre de toute la construction métropolitaine.

Anne HIDALGO

Je veux saluer la présidence de Patrick JARRY et le fait de permettre cette discussion sur le choix d'évolution de Paris Métropole. Je remercie aussi Jean-François Vigier, car j'apprécie beaucoup le travail qu'il fait ici. Il a toute ma confiance.

Depuis un peu plus de 10 ans, nous avons posé une vision stratégique que nous avons construit ensemble sur le long terme là où nos institutions nous poussaient à être sur du court terme sur les questions municipales, départementales, régionales. Si nous en restions simplement à une approche par nos institutions et leurs agendas, nous ne nous en sortions pas. Les maires se sont dit qu'ils devaient travailler autrement et que nous construisions la stratégie ensemble. À l'époque, Bertrand Delanoë a joué un rôle capital, car il fallait quand même que la capitale soit elle-même dans cette dynamique. Nous l'avons fait. C'est ce qu'a posé Paris Métropole. Si nous n'avions pas eu cette stratégie, nous aurions 50 ans de retard sur l'intercommunalité qui sont les 50 ans de retard qu'avait notre région Île-de-France, parce que nous ne sortions pas du débat institutionnel. Bien sûr, il faut des institutions qui fonctionnent dans le cadre des lois qui les réglementent. Mais il faut aussi des axes transversaux où nous arrivons à nous réunir et à poser ensemble cette vision que nous devons porter sur ce qu'est la Métropole du Grand Paris.

J'entends tous les débats métropole pas métropole, etc. Il y a un fait évident. À l'échelle nationale, la MGP est la seule métropole à dimension internationale que nous ayons en France. Les autres grandes métropoles, je pense à Lyon, à Toulouse, à Marseille, sont européennes et régionales. Mais même si elles ont de la coopération internationale, qu'elles le font très bien et d'une façon extrêmement performante, la seule métropole internationale est la MGP. Elle est en compétition avec Londres, New York, Tokyo et d'autres grandes villes sur la planète. Cette compétition est très intéressante, car elle se fait de coopération, de complémentarité, d'échange de vision, et tous les maires des grandes métropoles vont dans le même sens. Nous savons tous que pour que nos territoires puissent être créatifs, créent de l'emploi et attirent des talents, ils doivent être aussi résilients, s'occuper des plus fragiles et prennent en compte la question du changement climatique que nous ne pouvons plus évacuer. C'est d'ailleurs cette question qui doit structurer toutes les politiques. À l'échelle internationale, cette donnée s'est imposée. Nous pouvons la refuser, mais elle s'est imposée. À travers nos institutions, nous avons posé une instance de gouvernance très originale. Je voudrais remercier tous ceux qui permettent, dans la gouvernance, de rapprocher les points de vue et de garder cette vision long terme.

J'ai l'exemple d'une ville dans le monde, de 2,5 millions d'habitants, qui m'a impressionnée, c'est Medellín. Elle était la capitale du crime il y a 15 ans. En Colombie, les élus municipaux sont élus pour quatre ans et ne peuvent pas se représenter. Ils avaient donc un problème pour élaborer une stratégie de long terme. Ils l'ont élaborée pour sortir Medellín de son statut de capitale du crime. Tous les maires successifs qui se sont présentés se sont accrochés à cette stratégie de long terme. Ils ne l'ont jamais remise en cause. Aujourd'hui, grâce à une vision urbaine, une vision sur la mobilité, sur les transports, sur l'éducation, sur les familles, sur l'économie, cette ville est sortie du statut de capitale du crime. Il faut de grands mouvements et de grandes logiques, comme nous l'avons fait. Nous avons traversé pleins d'élections et pleins de moments. J'ai souvenir de toutes ces réunions que nous avons eues ensemble, quels que soient nos partis politiques, pour dire « on s'accroche à ce fil, parce qu'il faut le porter, c'est l'avenir de notre territoire et des gens qui y habitent que nous portons ». Nous avons été capables de dépasser les visions de nos institutions et de nos formations politiques. C'est quelque chose d'unique, surtout dans un pays comme la France et dans la région capitale. Nous avons réussi à le faire. Maintenant il faut continuer. Il ne faut pas s'arrêter. Il ne faut pas se renfermer dans les logiques institutionnelles.

Les institutions sont faites pour évoluer avec la société. Forcément, le territoire, la Métropole du Grand Paris et les compétences évolueront. Nous ne sommes pas là pour camper sur les pouvoirs que nos institutions ont. Nous sommes aussi là pour anticiper les évolutions de notre société. Si un jour tout ceci bouge, je forme le vœu que la base de ce mouvement soit les communes et les élus communaux. C'est de là que cela doit partir, y compris si un jour la Région doit être la Métropole du Grand Paris. Ce sera sur la base d'une élection qui donne aux élus municipaux et aux maires la place qui doit être la leur. Car des métropoles sans les maires n'existent pas. Ce sont

des espèces de technostructure hors-sol qui ne font pas le travail qu'il faut faire. C'est cela que nous sommes en train de construire, ce n'est pas autre chose. Dépassons les logiques institutionnelles, soyons dans le mouvement de la construction de quelque chose qui doit être unique, car notre métropole est unique. Elle a des particularités que d'autres n'ont pas et des atouts incroyables. Cessons les chicanages de « on supprime le mot Grand Paris cela ne représente pas la région ». C'est Grand Paris, parce que cela s'appelle comme cela.

Patrick BRAOUEZEC

Je vais quelque peu gâcher votre matinée. Je ne vais pas redire ce que tout le monde a dit. Nous pouvons tous nous féliciter, nous sommes les meilleurs, bravo à Paris Métropole, etc. Pour ma part, j'ai quand même le sentiment que nous sommes au milieu du gué et qu'au-delà des déclarations d'intention, il y a aujourd'hui des inégalités sociales et territoriales profondes.

Depuis que nous travaillons ensemble au sein de Paris Métropole, et depuis la création de la MGP, rien ne bouge dans le bon sens. Bien sûr nous avons travaillé dans cette idée de consensus, pas forcément mou. Consensus fort, avec l'idée de dépasser les clivages politiques traditionnels gauche/droite. Reste néanmoins qu'il y a des choix politiques et quand nous nous affrontons aux élections départementales, régionales ou dans d'autres élections à venir, c'est sur des projets politiques. Ensuite, ce sont des politiques qui sont menées. Sur un territoire comme le nôtre, je m'aperçois qu'au fil du temps et des changements politiques, rien ne bouge dans le bon sens. J'ai demandé hier à Valérie Pécresse un rendez-vous au sujet des politiques menées par la Région. Elles sont très discriminatoires par rapport à nos territoires et nos communes. Nous ne sommes pas dans le pays des « Bisounours ». Pas encore. Je ne sais pas si cela viendra.

Quelque chose n'est pas tranché à mes yeux, et là je rejoins l'intervention d'Anne Hidalgo. Quelle métropole allons-nous construire ? Medellín est une petite métropole. Effectivement, un travail important a été fait et a porté ses fruits. Il n'y a pas d'autres exemples aujourd'hui au niveau mondial, de métropoles qui se veulent inclusives, non ségrégatives, qui visent à faire en sorte que les inégalités sociales et territoriales s'estompent plutôt que s'accroissent. Nous voyons où cela mène. C'est pour cette raison que je dis que nous sommes au milieu du gué. Je pense que le rôle et le devoir de Paris Métropole est de continuer à travailler sur le projet. Il y a le projet métropolitain, mais il y a aussi le projet au-delà de la Métropole telle qu'elle est constituée. Je souhaitais personnellement que nous ne parlions plus de première et de deuxième couronne et que nous parlions de territoire, des territoires qui soient reconnus pour ce qu'ils sont, parce qu'ils ont des spécificités, des caractéristiques, une histoire, une culture et qu'à partir de là il est possible de construire des identités. Et c'est ce qui crée l'identité Grand Paris.

C'est cela aussi qu'il faut réaffirmer aujourd'hui et je pense que le travail de Paris Métropole n'est pas achevé. C'est bien pour cela que je pense qu'il faut poursuivre. Je suis désolé d'avoir troublé la belle unité qui s'était fait jour auparavant, mais il me semblait que j'avais le devoir de rappeler que nous ne sommes pas encore au bout de notre travail.

Éric BERDOATI

Je suis d'accord pour les statuts et tout cela. Je m'interroge sur notre capacité, une fois que nous avons élaboré les choses ici dans cette instance, à peser pour qu'elle soit reprise et entendue. Comme notre collègue Patrick Braouezec, je suis dubitatif. Je constate que finalement elle n'est pas si forte que cela. La preuve en est que certes, aujourd'hui nous avons une Métropole, un président et des équipes qui travaillent, mais force est de constater que ce n'est pas le texte que nous souhaitions. Nous avons beau travailler, émettre des vœux, trouver des consensus, nous n'avons pas été entendus. Je prendrai un autre exemple. Nous avons travaillé beaucoup d'heures sur la commission finances. Nous avons pris une résolution qui était que face aux incertitudes électorales à venir, nous souhaitions un gel notamment du fonds de solidarité des communes de la Région Île-de-France (FSRIF). Le projet de Loi de finances voté à l'Assemblée nationale a acté une augmentation du FSRIF de 20 M€, passant de 290 à

310 en produit. Je pourrais prendre d'autres exemples, ils sont légion. C'est formidable, nous disons plein de trucs, nous faisons plein de choses, nous y passons du temps. Mais qu'elle est notre capacité, une fois que nous avons trouvé une position soit consensuelle soit majoritaire, à l'avenir à être entendus.

Patrick JARRY

Nous allons passer au vote sur les statuts. J'ajoute deux choses importantes dans l'actualité.

Concernant le fonds solidarité Île-de-France, Paris Métropole a demandé à Patrick Ollier, qui a accepté, de redéposer un amendement à l'Assemblée Nationale pour faire revenir la Loi de finances sur cette question. Nous ne pouvons pas nous dire, ensemble, que nous conservons le niveau du fonds de solidarité Île-de-France et que des collègues députés, qui sont à Paris Métropole, déposent des amendements qui vont dans l'autre sens. Il est sûr que ce n'est pas possible. Nous ne cherchons pas le consensus, nous cherchons la convergence. Mais il faut se respecter dans les décisions.

Un jour, il faudra que ceux qui ont fait l'histoire écrivent un peu autour de cette question de la loi NOTRe et des lois d'avant. Je pense, pour avoir été dans cette histoire, que nous avons loupé des étapes. Je me souviens d'une réunion à Nanterre où Paris Métropole n'a pas réussi à affirmer son point de vue pour plein de raisons, y compris mon propre courant politique. Nous nous sommes présentés au débat, y compris devant le Premier ministre, avec des personnes qui n'avaient pas fait l'effort de converger ensemble, espérant peut-être que le débat parlementaire allait régler les choses. Nous avons ensuite essayé de rattraper le coup avec le texte à 94 % quand Daniel Guiraud était président. Mais nous avons perdu une partie de notre crédibilité et nous avons laissé des interstices politiques dans lesquels des contradictions ou des mouvements à l'échelle nationale sont entrés.

L'expérience que nous avons vécue dans ces contradictions fait dire « ne laissons l'avenir à personne ». Sachons, à des moments, passer des accords et des compromis entre nous. Au nom de Paris Métropole, j'ai rencontré Valérie Pécresse avec laquelle j'ai échangé sur cette question. La Région a pris la décision de rester dans Paris Métropole et d'apporter une contribution. Valérie Pécresse a aussi accepté de venir débattre début 2017 avec le Bureau de Paris Métropole, sur toute la question de l'évolution de la Métropole. Mais je pense qu'il faut justement s'accrocher avec Paris Métropole pour que personne ne préempte, à lui seul, le débat qui est le nôtre dans lequel nous devons faire des propositions. À chaque fois que nous sommes un peu frileux, que nous avons un peu la trouille, que nous ne voulons pas converger parfois pour des raisons un peu tactiques, forcément nous prenons un râteau. L'expérience de Paris Métropole montre que nous avons la force de cela, que nous avons la capacité, à condition de nous parler franchement et de respecter le mouvement dans lequel nous sommes inscrits.

Patrick OLLIER

Je voudrais apporter quelques précisions à commencer par le nom. Didier Bariani a proposé une idée parfaitement légitime, mais je ne suis pas d'accord. Nous sommes ici à Paris Métropole. Le résultat de ce travail est le constat du fait métropolitain et la création de la Métropole. Je suis parfaitement conscient que l'on a posé une première pierre. D'autres seront mises et nous aurons tous disparus que d'autres encore seront mises. Peut-être qu'un jour la Métropole s'appellera tout simplement Paris. Dans un siècle pourquoi pas. C'est ainsi que les rois ont fini par construire des capitales, en affermant des communes limitrophes. Je ne sais pas. Nous ne pouvons pas supprimer le concept métropolitain du nom de notre syndicat. Nous ne pouvons pas. Enfin, je considère que nous ne pouvons pas. « Forum métropolitain du Grand Paris » me paraît complètement légitime. Sinon, cela voudrait dire que nous changeons complètement d'habits et nous ne serions plus dans le concept du fait métropolitain alors que nous sommes en plein dedans.

Sur ce qu'a dit Patrick Braouezec, je suis d'accord pour que la loi évolue. J'ai fait quelques propositions pour que les territoires deviennent des EPCI de plein droit et que la Métropole soit un EPCI d'EPCI, etc. Nous avons d'autres propositions. Premièrement, je souhaite simplement qu'on laisse les maires sur leurs territoires car ils fédèrent le

fait métropolitain. C'est nous qui pouvons décider ce qui se fait sur notre territoire. Ce n'est pas le département, ce n'est pas la région, ce n'est même pas l'État sauf dans des procédures très spéciales. Ce sont les maires qui sont légitimement élus et cela est sacré. Toute évolution est valable du moment que nous laissons le pouvoir aux maires. Deuxièmement, je souhaite que nous travaillions dans la zone dense. La Métropole a une seule vocation : exercer ses compétences dans la zone dense, seulement dans la zone dense et uniquement dans la zone dense. Le fait métropolitain est là, il n'est pas ailleurs. Pourquoi ? Parce qu'il vaut mieux s'adresser à une métropole qu'à 131 maires différents. C'est une évidence. C'est une simplification et non pas une complexification.

Patrick JARRY, je veux te rendre hommage. Car avec Christian Dupuy, nous avons construit une agglomération. Le communiste que tu étais alors et le RPR que j'étais alors nous nous sommes tendu la main et nous avons appris à travailler ensemble. Je trouve que nous sommes l'exemple de ce qui se fait à Paris Métropole. Je le dis, car cela me fait plaisir de le dire. Cela m'a appris à travailler avec ceux à qui je n'avais jamais parlé. Cette leçon nous a permis de passer au-dessus des clivages, dans l'intérêt des populations que nous avons à gérer, sans pour autant renoncer à nos valeurs politiques. Les valeurs politiques se situent dans les débats démocratiques face à la population et aux citoyens. Cela s'appelle des élections. Une fois que nous sommes élus, nous travaillons ensemble dans l'intérêt des populations. La mécanique est simple, nous sommes tous capables de le faire. Nous l'avons fait à Paris Métropole. Patrick JARRY tu as su le faire et je tiens moi aussi à te rendre hommage.

Patrick OLLIER

Tu m'as demandé de poser l'amendement. François Pupponi a fait augmenter le FSRIF de 20 M€ en commission des finances à l'Assemblée nationale contrairement à la volonté du bureau de Paris Métropole. L'amendement a été voté à la commission des finances. Je tiens à dire que la gauche m'a soutenu. Madame Rabault, la rapporteuse générale, le reprend à son compte cette nuit à minuit. Je demande aux députés qui sont là de venir m'aider à le défendre, car forcément la province ne va pas être pour. Il risque de passer ou d'être rejeté à une voix. Nous nous donnons rendez-vous à 20 h 30 ce soir à l'Assemblée Nationale et j'espère que nous arriverons à le faire voter, parce que c'est la volonté de Paris Métropole.

Patrick JARRY

Sur ce nous passons au vote. Nous adoptons les statuts si vous en êtes d'accord.

(Adopté à l'unanimité).

3) Renouvellement des instances

Intervention du Président sortant

- **2016-25 Élection des membres du Bureau**

Patrick JARRY

Je vous propose de passer à l'élection du Bureau. Sont membres de droit du Bureau

- Pierre BEDIER, Président du conseil départemental des Yvelines,
- Patrick DEVEDJIAN, Président du conseil départemental des Hauts-de-Seine,
- Christian FAVIER, Président du conseil départemental du Val-de-Marne,
- Anne HIDALGO, Maire de Paris,
- Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris,
- Valérie PECRESSE, Présidente du conseil régional d'Île-de-France,
- Stéphane TROUSSEL, Président du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Il est proposé de reconduire un Bureau de 42 membres, avec six sièges pour le front de gauche. Vous avez une liste commune faite avec chacune des composantes politiques.

Le nom de chaque membre est énoncé par le Président.

Tout le monde est d'accord ?

(Adopté à l'unanimité).

- **2016-26 Délégation du comité syndical au Bureau**

Patrick JARRY

Nous renouvelons la délégation du comité syndical au Bureau.

(Adopté à l'unanimité).

- **2016-27 Élection du Président**

Patrick JARRY

Je vous propose de procéder à l'élection du président. Chaque année, nous changeons de président et les familles politiques assurent cette présidence à tour de rôle. Il y a peu d'endroits comme cela en France. Jean-François Vigier, maire de Bures-sur-Yvette, nous a fait connaître sa candidature. Je vous propose de les lire avec des acclamations et à l'unanimité. Je vais lui proposer de venir nous dire quelques mots après cette brillante élection. Je suis content de passer le témoin.

Intervention du nouveau Président

Jean-François VIGIER

Merci mes chers collègues. Je tiens à vous remercier de la confiance que vous me témoignez aujourd'hui. Je vous dirai dans quelques mois si je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée. Je remercie Patrick JARRY pour le travail qu'il a réalisé tout au long de cette année. Je voudrais remercier mes amis de l'UDI qui m'ont fait confiance dans le cadre de cette présidence tournante et qui m'ont proposé de poursuivre le travail engagé.

Je voudrais revenir quelques mois en arrière. En début d'année, lorsque la MGP est entrée en fonction et que les agglomérations de seconde couronne se sont concentrées pour atteindre le seuil de 200 à 300 000 habitants, nous nous sommes demandé si notre syndicat, après toutes ces années, a toujours vocation à exister. Des élus de la MGP étaient accaparés par la mise en œuvre de cette nouvelle structure et la grande couronne était prise par la mise en œuvre du SRCI. Nous nous sommes posé la question, sachant que les mois qui ont précédé la création de la MGP, les débats en Bureau ont été en grande partie accaparés par la préparation de la MGP. Notre syndicat était un peu l'antichambre de la mission de préfiguration. Beaucoup de décisions ont permis de préparer le travail au sein de cette mission. Ce faisant, je l'ai vécu comme témoin, beaucoup de nos collègues de grande couronne ont petit à petit quitté le syndicat, parce qu'ils ont moins trouvé d'intérêt dans nos discussions, encore une fois qui étaient légitimes dans le cadre de la préparation de cette MGP. À l'automne 2016, lors du dernier conseil syndical, nous nous sommes demandé ce que nous allions faire. Tout le monde a senti une volonté commune de poursuivre le travail du syndicat Paris Métropole, mais en l'adaptant à la réalité et en lui faisant prendre trois axes :

- adapter le syndicat dans son fonctionnement quotidien,
- engager et renforcer les partenariats existants et avec d'autres structures autour de nous,
- recentrer les thèmes travaillés par le syndicat sur l'essentiel.

L'évolution du fonctionnement, nous venons largement d'en parler dans le cadre de l'évolution des statuts. Les statuts que nous avons approuvés vont vers une simplification. Mais il s'agit aussi :

- d'adapter Paris Métropole à une période où il nous faut réagir plus rapidement à l'actualité. Cette réactivité doit devenir fondamentale en 2017 qui sera une période d'élections nationales,
- la souplesse de fonctionnement de notre syndicat qui doit aussi s'adapter à nos agendas qui sont très chargés tant à la MGP, les SRCI, etc. Il nous faut adapter le fonctionnement du syndicat à cette nouvelle donne, faire moins de réunions, être plus efficaces dans nos réunions, et peut-être travailler de façon plus dématérialisée,
- d'impliquer toutes les collectivités. Force est de constater que les collectivités de grande couronne sont trop absentes aujourd'hui. Il faut qu'elles reviennent vite participer aux travaux. Il faut également que d'autres collectivités nous rejoignent. À l'automne a émergé l'idée d'inviter les grands syndicats techniques à participer à nos travaux, parce que leurs contours géographiques dépassent largement les communautés d'agglomération et les départements,
- le renforcement des partenariats notamment avec l'AiGP et l'AMIF.

Je vous propose d'alléger le calendrier des réunions et de faire des réunions de Bureau un peu plus espacées. Elles étaient tous les 15 jours. Nous pourrions fonctionner avec un Bureau mensuel. Des Bureaux qui seraient institutionnels dans leur forme, mais aussi certains qui pourraient être ouverts aux membres du syndicat de façon à essayer d'associer le plus d'élus possible tout au long de l'année. Vous allez recevoir prochainement un calendrier et je vous annonce d'ores et déjà la tenue du premier bureau le 10 janvier à 8 h, au siège de notre syndicat.

Des partenariats renforcés, a émergé l'idée de travailler étroitement avec l'AiGP et l'AMIF. La SGP, parce que l'expertise qu'il a, notamment sur plusieurs dossiers techniques d'aménagement, doit nous permettre de renforcer les liens. Nous avons aussi forcément des liens à tisser avec l'AMIF. Nous devons prendre l'année 2017 pour avancer dans le cadre de ce partenariat renforcé. Je souhaite que nous puissions organiser un forum ou un débat sur la Métropole au salon des maires d'Île-de-France.

Le troisième point concerne, je le disais, la feuille de route qui doit être recentrée et davantage productive. Nous devons d'abord, et plusieurs élus en ont formulé la demande lors des précédents Bureaux, organiser une veille juridique sur les textes politiques qui peuvent arriver à tout moment au Parlement, Assemblée Nationale et Sénat, et qui peuvent avoir des conséquences sur nos organisations institutionnelles. J'ai demandé aux services de travailler prioritairement sur cette veille. Nous devons arrêter de nous faire surprendre par des textes qui arrivent nous ne savons pas comment, de façon à pouvoir réagir le moment venu. Concernant les deux thèmes de travail qui doivent être la priorité du syndicat dans l'année qui vient, il y a bien sûr l'évolution institutionnelle et législative de l'espace métropolitain. Il peut ne rien se passer dans les mois qui viennent, mais il peut se passer des choses. Je pense que nous devons poursuivre la réflexion institutionnelle sur ce qu'est la métropole. Il faut nous préparer si, à l'automne prochain, une nouvelle réflexion au niveau gouvernemental est engagée. Je pense que le pire serait que nous soyons pris de vitesse, que nous n'ayons pas réfléchi et que nous n'ayons pas de propositions à faire le moment venu. Poursuivre le travail sur l'évolution des dispositifs de sécurité financière, nous avons un groupe de travail très bien armé avec François Pupponi, Philippe Laurent, et d'autres encore. Il faut donc poursuivre ce travail sur l'évolution du SRIF, la réforme de la dotation globale de fonctionnement et l'adéquation des critères PIC.

À côté de ces deux thèmes, matrices essentielles des travaux à mener cette année, nous avons d'autres thèmes tout aussi importants, dont le groupe périmètre. Il travaille sur les liens entre la MGP et les autres territoires proches de nous et pour lesquels nous devons continuer à travailler et à assurer le lien, pour éviter cet effet frontière que nous redoutons. Je voudrais aussi intégrer les territoires ruraux dans la réflexion, je pense que c'est important. Nous avons aussi forcément les relations avec l'État et les outils d'aménagement que l'État met à disposition. Là aussi, il faut de la clarification (OIN, CDT, EPA).

Voilà, mes chers collègues, le travail que je me propose d'entreprendre et que je développerai lors du premier Bureau de janvier. Je suis élu de grande couronne, maire d'une petite collectivité de moins de 10 000 habitants, à la lisière de la ville et de la campagne. J'ai toujours porté le discours de quelqu'un qui veut que nous soyons attentifs à la grande couronne. Je tiens aussi à vous dire que je suis président du syndicat mixte Paris Métropole, aussi bien des élus de la petite que de la grande couronne. Je tiens à ce que ce soit bien dans vos esprits ce matin. Je souhaite inscrire mon travail dans le partenariat, en suivant le travail fait par les présidents précédents. La continuité dans l'action et dans la réflexion est la force de notre syndicat. Il est indispensable que cela continue dans ce sens, raison pour laquelle j'ai aussi besoin de m'appuyer sur tout le travail mené avant par tous ces présidents. Je souhaite aussi associer tous les élus qui le veulent. Je dis très clairement que tous les élus qui veulent travailler sont les bienvenus et je souhaite associer le plus d'élus possible dans nos travaux. Ce matin, je veux remercier les services du syndicat mixte qui sont très engagés, qui ont une très bonne expertise. Je tiens d'ores et déjà à les remercier pour l'organisation du conseil de ce matin. J'espère être à la hauteur de vos attentes et de la confiance que vous avez placée dans ma candidature. Je serai toujours à votre écoute et prêt à répondre à vos sollicitations. Merci beaucoup mes chers collègues.

- **2016-28 Délégation du comité syndical au Président**

(Adopté à l'unanimité).

- **2016-29 Élection des vice-présidents**

Jean-François VIGIER

Je vous propose de conserver 16 personnes et de ne pas bouleverser la composition.

Le nom de chaque VP est énoncé par le Président.

Didier BARIANI

Il n'y a là que des personnes honorables et fondées à être vice-présidents. Je pensais que la présidente de région comme le président de la MGP et la maire de Paris était fondée à être vice-présidente. Même si ce n'est que de la forme, je trouve cet oubli un peu fâcheux. C'est purement du protocole.

Jean-François VIGIER

À regarder.

Pas d'observation ? Pas d'abstention ? Elle est donc adoptée.

(Adopté à l'unanimité).

4) Délibération budgétaire

- **2016-30 Débat d'Orientation Budgétaire**

Jean-François VIGIER

D'habitude, le débat a lieu plus tard, mais la situation financière de Paris Métropole conduit à vous présenter le débat d'orientation budgétaire aujourd'hui pour voter le budget en février. Il s'agit de prendre en compte les difficultés financières du syndicat lié au retrait de certaines collectivités, dont nous espérons qu'elles reviendront très vite parmi nous. La baisse de trésorerie nous oblige à tirer très vite sur notre ligne de trésorerie.

Je vais essayer de faire très court. En 2016, le budget théorique était de 2,20 M€. Celui de 2017 sera ramené à 1,20 M€. Nous avons une baisse importante du budget personnel. Nous étions à 900 000 € en 2015, 600 000 € en

2016 et nous serons à 500 000 € pour 2017. Les subventions APUR et l'IAU étaient de 200 000 €. Elles seront divisées par deux. Les dépenses de communication baisseront aussi très sensiblement. Nous comptons nous appuyer sur les forces vives, je pense notamment à l'AiGP, pour communiquer et informer. Nous aurons une subvention de 200 000 € de la Région. Nous avons rencontré Valérie Péresse qui a accepté de passer la subvention de 50 000 à 200 000 €. Parallèlement, nous baisserons un peu la subvention demandée à la ville de Paris. Elle sera ramenée à 300 000 €. Les départements de grandes couronnes qui reviendront verront la subvention sollicitée passer de 70 à 50 000 €. Les discussions n'ont pas encore été engagées avec les cinq grands syndicats qui doivent nous rejoindre et dont nous savons qu'ils apporteront une contribution financière.

Sur les recettes de fonctionnement, nous avons un budget équilibré à 1 284 000 €. Sur les dépenses de fonctionnement, nous sommes au même montant avec :

- des dépenses de personnel à 500 000 €,
- des frais de location immobilière à 200 000 €,
- le partenariat AiGP, 100 000 €,
- le partenariat APUR, 100 000 €,
- le partenariat IAU, 100 000 €,
- les moyens généraux, 200 000 €.

Le budget est ramassé, mais il doit nous permettre d'être opérationnels pour l'année 2017, dans de bonnes conditions.

Patrick JARRY

Sur la question des grands syndicats, nous avons échangé avec les divers présidents pour nous mettre d'accord sur la dénomination. Je trouvais dévalorisant de les appeler syndicats techniques, eux aussi. Nous sommes calés pour les appeler grands syndicats urbains, ce qui reflète mieux leur impact et leur rôle.

Patrick OLLIER

Je les ai reçus en tant que président de la Métropole il y a quelques jours pour une réunion de travail, afin d'établir avec eux des liens fonctionnels pour les aider dans leur travail sur des projets précis. De sorte qu'ils s'appuient sur la Métropole et que la Métropole s'appuie sur eux, sans qu'il y ait concurrence ou rivalité. Je voulais vous le dire pour que vous le sachiez. Nous comptons sur eux pour nous aider et ils peuvent compter sur nous. Jacques JP Martin était présent, il peut confirmer.

Jean-François VIGIER

Souhaitez-vous prendre la parole ? Non. Je vous invite le mardi 10 janvier à 8 h, et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

(L'ordre du jour étant épuisé, M. Jean-François Vigier clôt la séance à 11 h 24).